

NORMANDIE



Superficie (km') : 29 907

Densité (hab./km²) : 112

Population 2015 : 3 334 657

Population 1990 : 3 126 859

Évolution de la pop. 1990-2015 (%) : + 7

PIB 2015 (milliards€): 90,4

PIB/emploi 2015 (€) : 70 346

Taux de chômage 1^{er} trim. 2016 (%): 10,2

Capitale régionale : Rouen

Fusion : Basse - Normandie, Haute-Normandie

LA NORMANDIE, ET LES CINQ DÉPARTEMENTS QUI LA COMPOSENT DÉSORMAIS, RESTE UNE PETITE **RÉGION** (4 % DU TERRITOIRE NATIONAL) PRÉSENTANT UNE DIVERSITÉ DE FACETTES ENTRE TERRES ET MER ET UN SUBTIL MÉLANGE DE LA **FRANCE** DE L'**OUEST** ET DE LA **FRANCE** DU **NORD**. **AGRICOLE** ET INDUSTRIELLE, À LA FOIS TROP PROCHE ET TROP LOIN DE **PARIS**, ELLE BÉNÉFICIE D'UN DOUBLE POSITIONNEMENT AVANTAGEUX QUI STRUCTURE L'ORGANISATION DE SON TERRITOIRE : LA VALLÉE DE **SEINE**, AXE URBAIN ET ÉCONOMIQUE MAJEUR, ET L'ESPACE **MANCHE** QUI LUI CONFÈRE LA PLACE DE PREMIÈRE FAÇADE MARITIME FRANÇAISE. SON CADRE DE VIE ATTRAYANT, LA DOUCEUR DU CLIMAT ET SON IMAGE DE QUALITÉ ASSOCIÉE À SES PRODUCTIONS ET À SES SAVOIR-FAIRE EN ONT FAIT LE «**JARDIN DE PARIS**».

À UN LITTORAL OUVERT À LA FOIS TOURISTIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL S'OPPOSE UN INTÉRIEUR PLUS RURAL TEINTÉ D'UN CERTAIN CONSERVATISME, UNE RÉGION «ENRACINÉE» COMME AIME À LE SOULIGNER LE GÉOGRAPHE **A. FRÉMONT** DANS SES NOMBREUX TRAVAUX. SI LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA RÉGION EST AVANT TOUT LIÉ À UN «PAYS» OU UNE VILLE, L'UNIFICATION DES DEUX **RÉGIONS** NORMANDES S'EST PASSÉE SANS GRANDS HEURTS. EN REVANCHE, LE CHOIX DE LA CAPITALE RÉGIONALE A SOULEVÉ PLUS DE DÉBATS POUR ABOUTIR IN FINE À UN PARTAGE DES FONCTIONS ENTRE LES TROIS GRANDES MÉTROPOLES RÉGIONALES QUE SONT **CAEN**, **ROUEN** ET **LE HAVRE**.

UNE NORMANDIE À MULTIPLES FACETTES

UNE HISTOIRE ET UN LONG HÉRITAGE PARTAGÉS

LA DIVISION DE LA NORMANDIE EN DEUX RÉGIONS EST UNE CONSTRUCTION RÉCENTE QUI A PARFOIS FAIT OUBLIER UNE LONGUE HISTOIRE COMMUNE. TERRE DES VIKINGS, LE DUCHÉ DE NORMANDIE DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT FONDÉ EN 911 EST UNE SEULE ET MÊME ENTITÉ DONT LA PUISSANCE S'ÉTEND AU-DELÀ DE LA MANCHE ET DURANT PRÈS D'UN SIÈCLE ET DEMI SUR LE ROYAUME D'ANGLETERRE. ORGANISÉ ET ENVIÉ POUR SA PROSPÉRITÉ ET SA RICHESSE AGRICOLE, LE DUCHÉ EST RATTACHÉ AU ROYAUME DE FRANCE SOUS PHILIPPE AUGUSTE ET DEVIENT UNE PROVINCE DIVISÉE EN GÉNÉRALITÉS AUTOUR DE CAEN, ROUEN ET ALENÇON. AMPUTÉE DU ROYAUME BRITANNIQUE ET DES ÎLES ANGLO-NORMANDES, LA NORMANDIE REVÊT ALORS DÉJÀ SA FORME ACTUELLE: EN 1910, ELLE EST COMPOSÉE DE SIX DÉPARTEMENTS (EURE-ET- LOIR EN SUPPLÉMENT) MAIS RESTE ENCORE UNIE. C'EST APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE, LORS DE LA CRÉATION DES RÉGIONS FRANÇAISES, QUE LA NORMANDIE HISTORIQUE EST ÉCLATÉE EN DEUX RÉGIONS : BASSE NORMANDIE ET HAUTE-NORMANDIE. SI LES TENTATIVES D'UNIFICATION FURENT NOM BREUSES (CF. PROJET DE LOI PRÉSENTÉ EN 1999 PAR HERVÉ MORIN, ACTUEL PRÉSIDENT DE LA RÉGION NORMANDIE), LA CONCURRENCE ENTRE LES DEUX COLLECTIVITÉS RÉGIONALES LES METTRA EN ÉCHEC MALGRÉ DE NOMBREUX RAPPROCHEMENTS, COMME EN TÉMOIGNE L'EXISTENCE D'UN SEUL COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME OU D'UNE SEULE ASSOCIATION DES MÉTROPOLES NORMANDES «NORMANDIE MÉTROPOLE». AINSI, LA FUSION DES DEUX NORMANDIES EN 2016 EST-ELLE ALLÉE PRESQUE DE SOI, SUSCITANT NÉANMOINS QUELQUES DÉBATS SUR LE PARTAGE DES FONCTIONS DÉCISIONNELLES ET ADMINISTRATIVES DE LA NOUVELLE RÉGION ENTRE DES MÉTROPOLES RÉGIONALES JUSQUE-LÀ CONCURRENTES.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PAYSAGES : PLATEAUX, VALLÉES ET LITTORAL

LA NORMANDIE PRÉSENTE UNE FORTE DIVERSITÉ DE RELIEFS ET DE PAYSAGES QUI STRUC TURE LES ACTIVITÉS ET L'OCCUPATION HUMAINE. À UNE NORMANDIE LITTORALE S'OPPOSE UNE NORMANDIE TERRIENNE, ELLE-MÊME DIVISÉE ENTRE UNE NORMANDIE SEPTENTRIONALE AUX RELIEFS COMPARTIMENTÉS ET UNE NORMANDIE ORIENTALE, PRÉMICE DES GRANDES ÉTENDUES



À L'OUEST, LES STRUCTURES DU **MASSIF ARMORICAIN** FONT QUE COLLINES DE GRANITE, DE GRÈS ET DE SCHISTES ALTERNENT AVEC UNE SUCCESSION DE BASSINS ET DE PLAINES SÉDIMENTAIRES. LA PRESQU'ÎLE DU **COTENTIN**, PARCOURUE DE FAILLES QUI DONNÈRENT NAISSANCE À L'ARCHIPEL DES ÎLES ANGLO-NORMANDES (**JERSEY**, **GUERNESEY**), ABRITE LES ROCHES LES PLUS ANCIENNES DU TERRITOIRE FRANÇAIS, DES GNEISS (ROCHES PRIMAIRES) VIEUX DE PLUS DE 2 MILLIONS D'ANNÉES AU **NEZ DE JOBOURG**. C'EST LE DOMAINE DES CULTURES LÉGUMIÈRES. LE RELIEF ONDULÉ BORDÉ DE CÔTES DÉCOUPÉES LAISSE PLACE À UNE VASTE DÉPRESSION MARÉCAGEUSE AUTOUR DU **BASSIN DE CARENTAN** AU CENTRE DE LA PRESQU'ÎLE. DANS LE SUD, LE RELIEF SE RELÈVE FORMANT DES PLATEAUX D'ORIENTATION NORD-OUEST/SUD-EST QUI S'OUVRENT SUR UNE VASTE BAIE AUTOUR D'**AVRANCHES** ET DU **MONT SAINT-MICHEL**. C'EST LE DOMAINE DES HERBUS, DES PRAIRIES INONDÉES ET DES PRÉS SALÉS PROPICES À L'ÉLEVAGE. CE PAYSAGE COMPARTIMENTÉ DE DOUCES COLLINES BOCAGÈRES CONVENANT À L'ÉLEVAGE SE PROLONGE ÉGALEMENT À L'EST. IL EST ALORS MARQUÉ PAR DE PROFONDES ENTAILLES DANS UN RELIEF QUI DEVIENT ESCARPÉ, CELUI DE LA «**SUISSE NORMANDE**», POUR REPRENDRE SES FORMES ONDULÉES DANS LE DÉPARTEMENT VOISIN DE L'**ORNE** ET DANS L'OUEST ET LE SUD DU **CALVADOS**, DU **BESSIN** AUX COLLINES DU **PERCHE ORNAIS**.



AUTOUR DE **CAEN**, LE PAYSAGE CHANGE BRUSQUEMENT. UNE VASTE PLAINE SÉDIMENTAIRE SE DESSINE, DÉDIÉE À UNE AGRICULTURE CÉRÉALIÈRE STRUCTURÉE AUTOUR DU BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE L'**ORNE**. PLUS À L'EST, DANS LE **PAYS D'AUGE**, LE RELIEF ONDULE À NOUVEAU AUTOUR DES VALLÉES DE LA **DIVES**, DE LA **VIRE** ET DE LA **TOUQUES**. CETTE ALTERNANCE DE VALLÉES ET DE PLATEAUX SE POURSUIT DANS LES DEUX DÉPARTEMENTS PLUS AU NORD, **EURE** ET **SEINE-MARITIME**. LA **SEINE** MARQUE UNE LARGE COUPURE ENTRE LES PLATEAUX DU **PAYS DE CAUX** ET DU **VEXIN** AUX RELIEFS ONDULANTS PONCTUÉS DE VALLONS ET DE VALLÉES, ET CEUX DU SUD, DE FORME TABULAIRE, DÉGAGEANT DE VASTES ÉTENDUES HORIZONTALES, DOMAINES DE LA CULTURE CÉRÉALIÈRE. EN BORDURE DU LITTORAL, LES PLATEAUX S'INTERROMPENT BRUTALEMENT DÉVOILANT DE GRANDES FALAISES DE CRAIE (**ÉTRETAT**, **FÉCAMP**, **DIEPPE**, ETC.) QUI DOMINENT LA **MANCHE**, AUXQUELLES RESTENT ACCROCHÉES LES VALLEUSES, CES ANCIENNES VALLÉES SUSPENDUES PRESQUE DANS LE VIDE. ENTRE CES PLATEAUX SE DESSINE LA VALLÉE DE LA **SEINE**, AUX NOMBREUX MÉANDRES PONCTUÉS DE TERRASSES ALLUVIALES SUR LEURS RIVES CONVEXES, ALORS QUE DES COTEAUX RAIDES ET BOISÉS DOMINÉS PAR DES PLATEAUX (**ROUMOIS**, **CAUX**, ETC.) COMPOSENT LES RIVES CONCAVES.

LE RELIEF PORTE PARFOIS LES MARQUES DE L'HISTOIRE ANCIENNE DU FLEUVE, TEL LE BRAS MORT DE LA RIVIÈRE **AUSTREBERTHE**. **AU-DELÀ** DE CES PLATEAUX, PLUS AU NORD, LA BOUTONNIÈRE DU PAYS DE **BRAY** S'ÉTIRE SELON UNE ORIENTATION NORD-EST/SUD-OUEST, DE **DIEPPE** À **BEAUVAIS** DANS LE SUD PICARD. CETTE ÉCHANCRURE LONGUE DE PRÈS DE **60** KM ET DONT LA LARGEUR VARIE ENTRE **2** ET **20** KM DESSINE UN ENSEMBLE UNIQUE ET FERMÉ LIMITÉ PAR UNE CUESTA. **DANS** CETTE DÉPRESSION, LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE CONSTITUE LES VOIES D'ACCÈS NATURELLES. LE PAYSAGE DE LA BOUTONNIÈRE S'ORGANISE EN QUATRE GRANDS ENSEMBLES : LE CENTRE OU «**FOND DE BRAY**», ZONE PLATE ET HUMIDE COMPOSÉE DE PRAIRIES BOCAGÈRES ET DE MARÉCAGES, LE NORD-EST, OU «**HAUT BRAY**», COMPOSÉ DE COLLINES ET DE VALLONS DU JURASSIQUE, DOMAINE DU BOCAGE OUVERT ET DE L'HABITAT DISPERSÉ, LE SUD-OUEST APPELÉ «**TERRASSES DU BRAY**» AUX VERSANTS EN PENTES DOUCES CULTIVÉES OU BOISÉES PONCTUÉES DE MONTS CRAYEUX FORMANT DES BUTTES, ET ENFIN LES «**CÔTES DE BRAY**» AU PAYSAGE DE COTEAUX ET DE VALLONS, DOMAINE DES GRANDES CULTURES ET D'UN HABITAT GROUPÉ AUX PIEDS DES COTEAUX. CETTE DIVERSITÉ DE RELIEFS PERMET À LA **NORMANDIE** DE DISPOSER D'UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PAYSAGES AGRICOLES OÙ ALTERNENT PAYS DE BOCAGE, DÉDIÉ À L'ÉLEVAGE LAITIER, ET GRANDES ÉTENDUES OUVERTES, DÉDIÉES AUX CULTURES INTENSIVES. L'HABITAT Y EST PARFOIS REGROUPÉ OU DISPERSÉ EN PETITS BOURGS, PETITS VILLAGES.

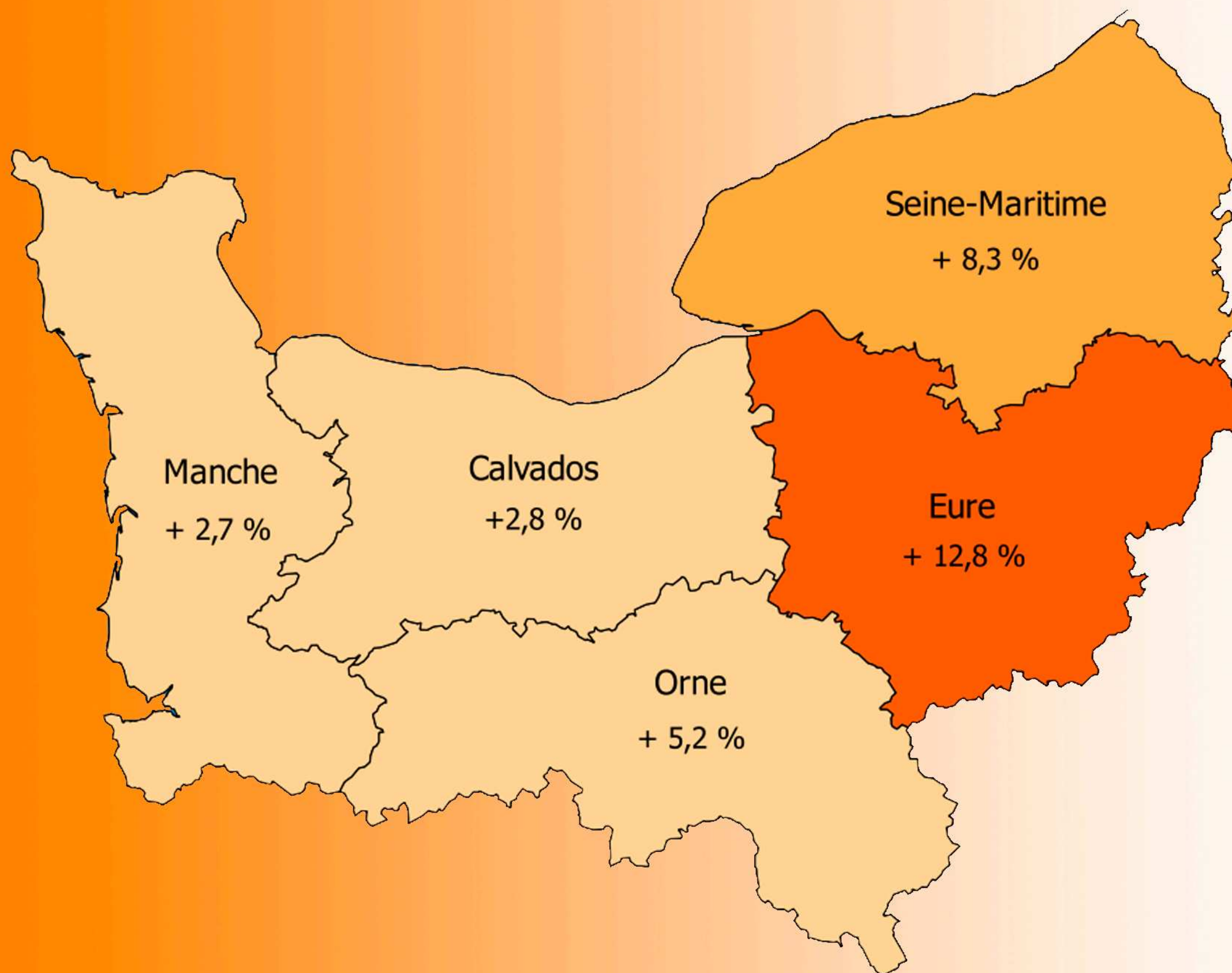
UNE DÉMOGRAPHIE DYNAMIQUE MAIS CONTRASTÉE

PETITE RÉGION PAR SA SUPERFICIE ET SON NOMBRE D'HABITANTS (**3,3** MILLIONS HAB., **5** % POP. NAT., **9**• RANG NATIONAL) MAIS AVEC DES DENSITÉS PROCHES DE LA MOYENNE NATIONALE (**112** HAB./KM²), LA RÉGION A, JUSQU'AUX ANNÉES **1990**, MAINTENU DES COMPORTEMENTS DÉMOGRAPHIQUES HÉRITÉS DU «CROISSANT FERTILE FRANÇAIS», CETTE ZONE DE FORTE NATALITÉ QUI CARACTÉRISAIT LE NORD ET NORD-OUEST DU PAYS. **AVEC** UNE NATALITÉ SOUTENUE COMPENSANT DES DÉPARTS NOMBREUX, LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE REPOSAIT SUR UN SOLDE NATUREL POSITIF. **MAIS** PEU À PEU LES COMPORTEMENTS ONT ÉVOLUÉ : SI LE SOLDE NATUREL EST ENCORE LÉGÈREMENT POSITIF, IL EST LOIN DE DÉGAGER LES EXCÉDENTS OBSERVÉS PAR LE PASSÉ. LES DEUX ANCIENNES RÉGIONS NORMANDES SE DISTINGUENT AUJOURD'HUI PAR DES RYTHMES DE CROISSANCE ET DES ÉVOLUTIONS DIFFÉRENTS DE LEURS SOLDES NATURELS ET MIGRATOIRES RESPECTIFS. L'ANCIENNE **BASSE-NORMANDIE** ENREGISTRE DES ARRIVÉES DE POPULATIONS ACTIVES, SOUVENT EN FIN DE CARRIÈRE, OU DE RETRAITÉS.





RÉGION
NORMANDIE



LE SOLDE NATUREL PERMET D'ACCROÎTRE TRÈS LÉGÈREMENT LA POPULATION (+ 0,1 %/AN). L'ANCIENNE HAUTE-NORMANDIE ENREGISTRE QUANT À ELLE DES DÉPARTS PLUS NOMBREUX QUE SES ENTRÉES QUI SONT CEPENDANT COMPENSÉS PAR UN SOLDE NATUREL POSITIF ET UNE STRUCTURE PAR ÂGE PLUS JEUNE FAVORISANT LA NATALITÉ. CETTE DÉMOGRAPHIE RÉGIONALE CACHE DE PROFONDES DISPARITÉS ENTRE DÉPARTEMENTS. LE CALVADOS (20 % POP. RÉGION., + 0,3 %/AN) CONNAÎT UNE PROGRESSION SOUTENUE, GRÂCE ESSENTIELLEMENT À SES GRANDES AIRES URBAINES (CAEN, BAYEUX, FALAISE, ETC.). LA MANCHE (15 % POP. RÉGION.) ENREGISTRE UNE FAIBLE CROISSANCE (+ 0,2 %/AN DEPUIS 2007) MAIS ATTIRE DE NOMBREUX MIGRANTS EN ZONES PÉRIURBAINES (CHERBOURG, SAINT-LÔ, GRANVILLE) QUI REPRÉSENTENT PRÈS DE 44 % DE LA POPULATION ACCUEILLIE DANS LE DÉPARTEMENT DEPUIS 2007. LE LITTORAL EST ÉGALEMENT UNE ZONE PRIVILÉGIÉE PAR LES MIGRANTS RETRAITÉS ET CE PHÉNOMÈNE, MOINS IMPORTANT QU'IL Y A DIX ANS, S'INSCRIT DANS LA DURÉE. DÉPARTEMENT VIEILLISSANT, LA MANCHE N'A RIEN À ENVIER À SON PROCHE VOISIN ORNAIS. L'ORNE FAIT EN EFFET FIGURE DE MAUVAIS ÉLÈVE DANS LA NOUVELLE NORMANDIE. AVEC DES DÉPARTS MASSIFS DE JEUNES ACTIFS, UNE NATALITÉ EN BERNE, LE REPLI DÉMOGRAPHIQUE DES PRINCIPAUX PÔLES URBAINS ET UNE PÉRIURBANISATION QUI SE POURSUIT (+ 0,4 %/AN).

TERRE DE TRADITIONS ET D'INNOVATIONS

AVEC UN PIB DE PRÈS DE 90 MILLIARDS D'EUROS, LA NORMANDIE SE CLASSE AU 9^e RANG DES RÉGIONS FRANÇAISES.

LES 1,2 MILLION D'EMPLOIS SE RÉPARTISSENT ESSENTIELLEMENT DANS LES SERVICES MARCHANDS (41 %) OU NON MARCHANDS

(32 %), DEVANT L'INDUSTRIE (17 %) ET L'AGRICULTURE (3 %), ALORS QUE LE CHÔMAGE OSCILLE AUTOUR DE 10 % DE LA POPULATION ACTIVE. AFIN DE CONSOLIDER SON ÉCONOMIE FACE AUX

CHOCs DE LA CRISE, LA RÉGION DISPOSE DE NOMBREUX ATOUTS ET A SURTOUT FAIT LE CHOIX DE VOIES PARFOIS ORIGINALES. LE SECTEUR AGRICOLE CHERCHE PAR EXEMPLE À LIMITER SA DÉPEN-

DANCE VIS-À-VIS D'UNE PUISSANTE FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRE EN MISANT SUR DES PRODUITS DE QUALITÉ ET DES FILIÈRES COURTES. SI L'INDUSTRIE RÉGIONALE, REPOSANT AVANT TOUT SUR UN

TISSU DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET PME SOUS-TRAITANTES, A BEAUCOUP SOUFFERT DES PHASES DE TRANSITION DES APPAREILS

PRODUCTIFS, DES ALÉAS ÉCONOMIQUES MONDIAUX ET DES STRATÉGIES DE DÉLOCALISATION DES GRANDS GROUPES INDUSTRIELS, EN

PARTICULIER DANS L'AUTOMOBILE, DE NOUVELLES VOIES SE DÉVELOPPENT, CHERCHANT À COMPENSER UNE INDUSTRIE PLUTÔT DÉCLINANTE.

LE TOURISME EST L'UNE D'ENTRE ELLES.



RICHESSSE DE LA TERRE, RICHESSE DE LA MER

POMMIER EN FLEURS, VACHES NORMANDES, MAISONNETTE À COLOMBAGE, LE TOUT SOUS UN CIEL PLUVIEUX, C'EST LÀ L'IMAGE

D'ÉPINAL QUI EST VOLONTIERS ASSOCIÉE À LA NORMANDIE. AU-DELÀ DE CETTE REPRÉSENTATION QUELQUE PEU ÉTRIFIÉE OU

PASSÉISTE, LA NORMANDIE DISPOSE DE BIEN AUTRE CHOSE. CERTES, ELLE EST AVANT TOUT UNE TERRE D'ÉLEVAGE ET DE GRANDES CULTURES, UNE RÉGION ENRACINÉE ATTACHÉE À SES TERROIRS.

MAIS ELLE EST ÉGALEMENT, ET ON L'OUBLIE TROP SOUVENT, UNE GRANDE RÉGION MARITIME. LA NORMANDIE A LONGTEMPS TOURNÉ LE DOS À LA MER ET POURTANT, L'HISTOIRE DE SES PORTS, DE

GRANVILLE AU TRÉPORT, TÉMOIGNE D'UNE INTENSE ACTIVITÉ MARITIME. TERRE D'ÉLEVAGE ET DE GRANDES CULTURES, LA NORMANDIE S'IMPOSE COMME UNE GRANDE RÉGION AGRICOLE, NON TANT

PAR LA TAILLE DE SES EXPLOITATIONS (56 HECTARES EN MOYENNE) QUE PAR LES SUPERFICIES CONSACRÉES À CETTE ACTIVITÉ. 70 % DES SOLS SONT OCCUPÉS PAR L'AGRICULTURE, CE QUI LA

PLACE EN TÊTE DES RÉGIONS FRANÇAISES. FAVORISÉE PAR UN CLIMAT RELATIVEMENT DOUX ET HUMIDE, DES SOLS VARIÉS ET LA PROXIMITÉ DE GRANDS MARCHÉS DE CONSOMMATION, ELLE A PU

DÉVELOPPER DES PRODUCTIONS DE QUALITÉ, LOIN D'UNE AGRICULTURE INTENSIVE, PRIVILÉGIANT LES FILIÈRES COURTES ET DES PRODUCTIONS ORIGINALES. DANS CETTE NORMANDIE AGRICOLE DE

PLAINES ET DE BOCAGES, DEUX MONDES BIEN DIFFÉRENTS SE CÔTOIENT : CELUI DES CÉRÉALIERS ET CELUI DES ÉLEVEURS.

LA NORMANDIE COMPTE UN PEU PLUS DE 35 400 EXPLOITATIONS QUI EMPLOIENT PRÈS DE 67 600 PERSONNES, UN TIERS DE CES EXPLOITATIONS SE LOCALISANT DANS LA MANCHE, MOINS DE 14

% DANS L'EURE, LE RESTE SE RÉPARTISSANT ÉQUITABLEMENT ENTRE LES TROIS AUTRES DÉPARTEMENTS. LES SYSTÈMES AGRICOLES SONT TOURNÉS VERS L'ÉLEVAGE LAITIER (35 % DES EXPLOITA-

TIONS), LA GRANDE CULTURE (22 %) ET LA POLYCULTURE QUI TEND À SE DÉVELOPPER (15 %). LA COMPOSITION DES SOLS ET LA MORPHOLOGIE DU RELIEF ONT IMPOSÉ LEURS MARQUES STRUCTU-

RANT LES ORIENTATIONS AGRICOLES : EN MANCHE, L'ÉLEVAGE LAITIER, L'HERBE ET LES CULTURES FOURRAGÈRES DOMINENT. DANS LE CALVADOS ET L'ORNE, CET ÉLEVAGE ET LES PRODUCTIONS

EN HERBE SONT ENCORE PRÉSENTS MAIS LES EXPLOITATIONS SONT MOINS SPÉCIALISÉES DANS LA PRODUCTION LAITIÈRE, CAR LA POLYCULTURE ET LE POLY-ÉLEVAGE Y PRENNENT LE RELAIS. EN

SEINE-MARITIME, LES TROIS SYSTÈMES SE CÔTOIENT DE MANIÈRE ÉQUILIBRÉE ALORS QUE L'EURE,

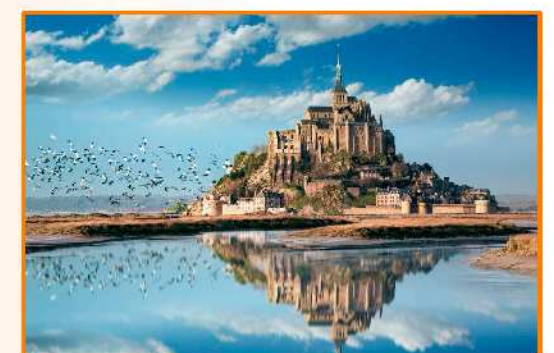
À L'IMAGE DU BASSIN PARISIEN, EST AVANT TOUT TOURNÉ VERS LA GRANDE CULTURE CÉRÉALIÈRE

(BLÉ TENDRE ET ORGE) OU INDUSTRIELLE (BETTERAVE SUCRIÈRE, LIN), COMPLÉTÉE D'OLÉOPROTÉAGINEUX (COLZA).



ON RETROUVE CE SYSTÈME AGRICOLE DANS LES PLAINES (**PLAINE DE CAEN, ARGENTAN**) ET SUR LES PLATEAUX (**NEUFBOURG, VEXIN, PETIT CAUX**). ENFIN, LA POLYCLTURE EST PRÉSENTE MAJORITAIREMMENT EN BORDURES DES PLAINES, DANS LE SUD ORNAIS, LE **PERCHE**, LE **PAYS D'OUCHE** ET LE LITTORAL EST DE LA **MANCHE**. DANS LE NORD DE CE DÉPARTEMENT (**VAL DE SAIRE**) ET LE LONG DE SON LITTORAL OUEST (**CRÉANCES**) JUSQU'À LA BAIE DU **MONT SAINT-MICHEL**, LA DOUCEUR DU CLIMAT A PERMIS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE LÉGUMIÈRE RAISONNÉE ASSURANT **10 %** DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE CAROTTES, CHOUX, POIREAUX, UNE PARTICULARITÉ DU DÉPARTEMENT. CEPENDANT, CETTE AGRICULTURE, QUI N'A PAS ÉTÉ ÉPARGNÉE PAR LA MÉCANISATION ET LES AMÉNAGEMENTS FONCIERS, CONNAÎT DES DIFFICULTÉS COMME L'ENSEMBLE DU SECTEUR, CEPENDANT PLUS LIMITÉES CAR ELLE N'A PAS FAIT LE CHOIX DU « TOUT INTENSIF ». ELLE RÉSISTE MIEUX AUX PRESSIONS DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE MAIS RESTE DÉPENDANTE DES POLITIQUES DE QUOTAS ET DE LA FLUCTUATION DES PRIX. COMME AIL LEURS EN **FRANCE**, L'EMPLOI AGRICOLE RECULE (**-11,7 % EN 15 ANS**), PARTICULIÈREMENT DANS LES ZONES D'EMPLOI DE L'ANCIENNE **HAUTE-NORMANDIE** MAIS AUSSI AUTOUR DE **CAEN (- 12 %)** ET DANS LA **MANCHE (AVRANCHES, COUTANCES)**.

LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS RECULE D'UN TIERS DEPUIS **2000**, SOUVENT FAUTE DE SUCCESSION OU PAR CESSATION D'ACTIVITÉ FACE AUX DIFFICULTÉS FINANCIÈRES CROISSANTES. LES TERRES AGRICOLES SONT GRIGNOTÉES PAR L'URBANISATION, SURTOUT EN **MANCHE** ET DANS LE **CALVADOS (SURFACE AGRICOLE UTILE : - 4 À - 6 %)**. POUR AUTANT, DE NOUVEAUX SYSTÈMES ÉMERGENT QUI PRIVILÉGIENT LES FILIÈRES COURTES ALORS QUE LA FILIÈRE BIO PROGRESSEDANS DES TERROIRS QUI, DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, CHERCHENT À RENVOYER UNE IMAGE D'AGRICULTURE DE QUALITÉ. LA RÉGION CONCENTRE **4,2 %** DES EXPLOITATIONS BIO FRANÇAISES, L'**ORNE** Y CONSACRE **4,5 %** DE SA **SAU**, ESSENTIELLEMENT DANS LA CULTURE DE CÉRÉALES, ET LA **MANCHE** EST LE PREMIER PRODUCTEUR DE LAIT BIO EN **NORMANDIE**. LES NOMBREUX LABELS **AOC, AOP** ET **IGP** SONT UNE AUTRE ILLUSTRATION DE CETTE VOLONTÉ AFFICHÉE DE QUALITÉ : **CAMEMBERT, LIVAROT, BEURRE ET CRÈME D'ISIGNY, PONT-L'ÉVÊQUE, NEUFCHATEL, CALVADOS, CIDRE ET POMMEAU, AOP** DES PRÉS SALÉS. AU TOTAL, **16 %** DES EXPLOITATIONS ONT AU MOINS UN PRODUIT LABELLISÉ OU SOUS SIGNE DE QUALITÉ. LA **NORMANDIE** EST LA PREMIÈRE RÉGION PRODUCTRICE DE FROMAGES AU LAIT DE VACHE, DE BEURRE, DE CRÈME, DE POMMES À CIDRE ET DE PRODUITS CIDRICOLES, MAIS AUSSI DE LIN ET D'ÉQUIDÉS. LA CULTURE DU LIN, LA FRAGILE PETITE FLEUR BLEUE, COUVRE QUELQUE **42 000** HECTARES, SURTOUT EN **SEINE-MARITIME**. ELLE S'IMPOSE DE PLUS EN PLUS COMME UNE MARQUE DE FABRIQUE DE LA RÉGION, LES CONDITIONS PÉDOLOGIQUES ET CLIMATIQUES Y ÉTANT RÉUNIES POUR DÉVELOPPER CETTE CULTURE DONT LA PRODUCTION EST EXPORTÉE VERS LA **CHINE**, GRAND CONSOMMATEUR ET PREMIER ACHETEUR DE LA RÉGION POUR CETTE PRODUCTION.



INDUSTRIALISATION, DÉINDUSTRIALISATION ET NOUVELLES INDUSTRIES D'AVENIR

S'IL EST UN DOMAINE DANS LEQUEL LES DEUX ANCIENNES NORMANDIES DIFFÈRENT, C'EST BIEN CELUI DE L'INDUSTRIE. ALORS QUE LA BASSE-NORMANDIE N'A PAS L'IMAGE D'UNE RÉGION INDUSTRIELLE, SA VOISINE EST UNE DES GRANDES RÉGIONS INDUSTRIELLES DU PAYS. LA RÉGION N'EST PAS DÉNUÉE D'ATOUTS ET L'INDUSTRIE EST UN SECTEUR D'ACTIVITÉ QUI FOURNIT UN EMPLOI SUR SIX AVEC QUELQUE 209 000 EMPLOIS. CE SECTEUR ASSURE 6% DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE DANS L'HEXAGONE, SOIT PRÈS DE 16 MILLIARDS D'EUROS PAR AN. LA NORMANDIE S'ILLUSTRE AUJOURD'HUI PAR SES DOMAINES D'EXCELLENCE, SES SEPT PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET LES NOMBREUX CLUSTERS RÉGIONAUX QUI ANIMENT CE SECTEUR. CETTE SITUATION EST LE FRUIT DE PROFONDS BOULEVERSEMENTS ET DE CRISES MAJEURES.

UNE SUCCESSION DE CYCLES HISTORIQUES DE DÉVELOPPEMENT

DÈS LE XVII^E SIÈCLE, LA RÉGION AVAIT DÉVELOPPÉ UNE PETITE INDUSTRIE AUTOUR DU TEXTILE

(ROUEN, ELBEUF OU LOUVIERS), DE LA PETITE MÉTALLURGIE ET DE LA FONDERIE (VILLEDIEU-LES-POÈLES ET SES FAMEUSES CLOCHES),

DE L'IMPRIMERIE, DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RÉPARATION NAVALE. CES INDUSTRIES TRADITIONNELLES BÉNÉFICIAIENT DES PORTS

ROUENNAIS ET HAVRAIS, DE LA PROXIMITÉ DU MARCHÉ PARISIEN ET D'UNE MAIN-D'ŒUVRE JEUNE ET PEU QUALIFIÉE. DES ANNÉES 1950 À 1970, L'INDUSTRIALISATION DE LA RÉGION S'ACCENTUE

AVEC LA POLITIQUE DE DÉCENTRALISATION INDUSTRIELLE. PÉTROCHIMIE ET CHIMIE SE DÉVELOPPENT EN BASSE-VALLÉE DE SEINE AUTOUR DE GRANDES RAFFINERIES À GONFREVILLE L'ORCHER

(TOTAL), NOTRE DAME-DE-GRAVENCHON (EXXON-MOBIL) ET PETIT COURONNE (PETROPLUS). LE TERMINAL PÉTROLIER D'ANTIFER EST CONSTRUIT EN 1967 À PROXIMITÉ DU HAVRE SUR LA

MANCHE POUR ACCUEILLIR LES SUPERS-PÉTROLIERS. LA VALLÉE DE LA BRESLE, VALLÉE DU VERRE DEPUIS LE MOYEN ÂGE, SE MODERNISE ET SE SPÉCIALISE DANS LE FLACONNAGE DE LUXE.

À CAEN, DEUX FILIÈRES S'IMPOSENT, CELLE DE L'AUTOMOBILE AVEC TOUT UN RÉSEAU DE PETITS ÉQUIPEMENTIERS DISSÉMINÉS AU CŒUR DU RURAL NORMAND (VALÉO, AUTOLIV), ET CELLE DE

L'ÉLECTRONIQUE (BOSCH, PHILIPS ALCATEL, ACOME). DE GRANDS GROUPES S'INSTALLENT DANS LA RÉGION JOUANT LA CARTE DE LA PROXIMITÉ PARISIENNE EN MOBILISANT SUR UN MODÈLE

TAYLORIEEN UNE MAIN D'ŒUVRE D'ORIGINE RURALE, JEUNE, PEU QUALIFIÉE ET PEU PAYÉE : PEUGEOT-CITROËN, RENAULT (CLÉON, SANDOUVILLE) ET RENAULT TRUCK ET PHILIPS COMPOSANTS À

CAEN. LES PORTS DU HAVRE ET DE CHERBOURG SE DÉVELOPPENT, LES LIAISONS FERRY AVEC L'ANGLETERRE SE METTENT EN PLACE. DANS LE MÊME TEMPS, LA MANCHE DEVIENT LE DÉPARTE-

MENT DU NUCLÉAIRE, ACCUEILLANT LA CENTRALE DE FLAMANVILLE (1979) ET SURTOUT L'USINE AREVA DE RETRAITEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRE À LA POINTE DE LA HAGUE.

C'EST L'ÂGE D'OR DE L'INDUSTRIE NORMANDE.



RECONVERSION, MODERNISATION ET NOUVEAUX SECTEURS

UN LONG TRAVAIL DE RECONVERSION S'AMORCE ET SE POURSUIT ALORS MÊME QUE SE DÉVELOPPENT DE NOUVELLES FILIÈRES. LES NOUVELLES VOIES DE L'INDUSTRIE NORMANDE S'APPUIENT AUJOURD'HUI SUR DES ACTIVITÉS ANCIENNES MODERNISÉES ET RESTRUCTURÉES AUTOUR DE PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ, MAIS ÉGALEMENT SUR DE NOUVELLES FILIÈRES À FORTE VALEUR AJOUTÉE. POUR AUTANT, L'AUTOMOBILE, LA CHIMIE ET LE NUCLÉAIRE RESTENT DES SECTEURS MAJEURS. L'INDUSTRIE AUTOMOBILE RESTRUCTURÉE AUTOUR DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ **MOVÉO** EN ASSOCIATION AVEC L'ÎLE-DE-FRANCE - EMPLOIE AUJOURD'HUI **23 000** PERSONNES. LE PETIT ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE S'APPUIE SUR LES GRANDS CONSTRUCTEURS QUI ONT TRAVERSÉ LA CRISE RÉCENTE MAIS RESTE SOUMIS AUX ALÉAS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES. CE SECTEUR A ÉTÉ COMPLÉTÉ PAR UN CAMPUS TECHNOLOGIQUE À **FLERS**. LA CHIMIE-PÉTROCHIMIE NORMANDE, AU CINQUIÈME RANG DES RÉGIONS FRANÇAISES, GÉNÈRE **10 000** EMPLOIS. MAIS L'AVENIR EST INCERTAIN, PARTICULIÈREMENT DANS LA BRANCHE PÉTROCHIMIE; LE FUEL LOURD ET L'ESSENCE TRAITÉS DANS LES RAFFINERIES DE LA SEINE NE CORRESPONDENT PLUS AUX BESOINS ET AUX TENDANCES EN MATIÈRE DE CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ACTUELLES (CONSOMMATION DE GAZOLE, RÉDUCTION DE L'USAGE DES TRANSPORTS INDIVIDUELS) ET DOIVENT INVESTIR POUR SE RÉORIENTER.

LE SECTEUR DU NUCLÉAIRE EST ÉGALEMENT UN SECTEUR INDUSTRIEL MAJEUR POUR LA **NORMANDIE**. AU 1^{ER} RANG MONDIAL POUR LES ACTIVITÉS LIÉES À CE DOMAINE, LA **NORMANDIE** ACCUEILLE TROIS CENTRALES NUCLÉAIRES SUR SON LITTORAL (**PALUEL, PENLY, FLAMANVILLE**) FOURNISSANT **20 %** DU NUCLÉAIRE CIVIL FRANÇAIS, UNE USINE DE RETRAITEMENT DES DÉCHETS RADIOACTIFS ET UN FUTUR **EPR (EUROPEAN PRESSURIZED REACTOR)** ENCORE EN CONSTRUCTION. LA RÉGION ASSURE AINSI **13 %** DE LA PRODUCTION TOTALE ÉNERGÉTIQUE ET **17 %** LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE. ELLE EMPLOIE **25 500** PERSONNES.

MAIS LA REMISE EN CAUSE DU TOUT NUCLÉAIRE VA-T-ELLE FRAGILISER CETTE BRANCHE D'ACTIVITÉ DANS LES PROCHAINES ANNÉES ? LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE RESTE POURTANT UNE MARQUE DE FABRIQUE DE LA **NORMANDIE** COMME EN TÉMOIGNE LE DÉVELOPPEMENT DES **EMR (ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES)**, UN SECTEUR PORTEUR D'AVENIR POUR LA FILIÈRE ÉNERGIE ET POUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION. PARMI LES ANCIENNES FILIÈRES, L'ÉLECTRONIQUE A PRIS LE VIRAGE DES SYSTÈMES EMBARQUÉS ET DE LA MONÉTIQUE DANS LA PRODUCTION DE CARTES À PUCE, APPUYÉ PAR UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ, UN CAMPUS SPÉCIALEMENT DÉDIÉ (**EFFI.SCIENCE**) ET DES ENTREPRISES TELLES QUE **NXP** SEMI-CONDUCTEURS.

